



« Bois de Seine »

Aux arbres citoyens... !

=====

Un projet transgénérationnel porté par l'atelier « Culture » de l'Agenda21, le conseil municipal et le Conseil Municipal Jeunes (mais aussi tous les Braytois de bonne volonté)



IDENTITE ET ACTIVITES DU PORTEUR

Raison sociale : Mairie de Bray sur Seine – place du Général de Gaulle – 77480 Bray sur Seine, représentée par son maire, Emmanuel Marcadet.

Contact du projet : Julie Trivier, maire adjoint et responsable de l'Agenda21 (j.trivier@bray-sur-seine.fr).

Activité : La mairie de Bray sur Seine gère une collectivité de plus de 2400 habitants, située dans l'intercommunalité de la Bassée-Montois. La commune a été profondément remaniée par l'arrivée d'une nouvelle population qui, à priori, n'a pas de racines ni la connaissance de ce territoire. Ainsi, l'histoire, la faune, la flore, le patrimoine vernaculaire et les spécificités patrimoniales de toutes sortes, restent méconnues, voire inconnues.

Ce territoire, par ailleurs, enclavé, concentre la plupart des indicateurs sociaux du département qui sont rouges, ce qui souligne combien il faut porter une attention particulière à la collectivité et ses habitants.

Le projet proposé s'inscrit clairement dans la volonté de créer du lien social et de rapprocher la culture et le grand public à travers la réalisation d'une œuvre collective.



I) CONTEXTE GENERAL DU PROJET

Pourquoi à Bray sur Seine ?

Le projet s'inscrit dans le triple contexte d'un Agenda21, en cours de réalisation, de la volonté des élus de créer, en partenariat avec le département et la région Ile-de-France, un Espace Naturel Sensible (E.N.S) et de la nécessité d'abattre 8 grands platanes de la peupleraie historique des bords de Seine touchés par une maladie dégénérative.

En effet, l'envie de réaliser un Agenda21 est née des constats réalisés par la nouvelle équipe municipale qui, en rencontrant les habitants et les partenaires lors de sa campagne électorale, en analysant le peu de dossiers de fond concernant son territoire, s'est rapidement forgée la conviction qu'il fallait une mobilisation collective pour réussir son programme de développement. Elle a pris l'initiative, en juillet 2014, de lancer son Agenda21¹ en mettant au cœur de son projet les éléments suivants :

¹ L'une des plus petites collectivités d'Ile-de-France à se lancer dans une telle démarche



1. Mobiliser les habitants et toutes les forces vives pouvant être impliquées dans le projet
2. Partager collectivement les constats et les actions proposés
3. Apporter des réponses concrètes aux besoins révélés tout en évaluant sa démarche
4. Responsabiliser, transmettre, conjuguer projets collectif et particulier
5. Créer des lieux, services et dispositifs adaptés

Pour information, la commune porte le projet d'une résidence d'artistes, située à proximité du site, et qui devra conforter les différents lieux et initiatives locaux.

Le « faire avec », le faire « pour », notamment les générations futures, sont donc des éléments essentiels de notre approche.

Dans ce cadre, la coupe forcée de 8 platanes a donné l'idée aux participants de l'atelier « Culture » de l'Agenda21, d'en tirer parti pour créer des œuvres d'art afin de rendre hommage à ces arbres historiques et de les utiliser encore une dernière fois. C'est ce projet que nous vous proposons de partager et qui fait l'objet de notre appel à projet.



I) le projet :

Dans le cadre de l'atelier « Culture » de l'Agenda21, les enjeux du lien social et de la relation entre les habitants « historiques » et les nouveaux arrivants, sont rapidement devenus des priorités auxquelles les parties prenantes ont cherché à apporter des réponses. Avec l'installation d'un Conseil Municipal « Jeunes », en octobre 2015, s'est amorcé un rapprochement entre les jeunes, les élus et les plus anciens afin d'échanger, de partager. Cette notion de transmission est un des enjeux majeurs de ce projet. Nous comptons ainsi beaucoup sur leur participation pour le succès de « Bois de Seine ».



II) les attentes du projet

Les parties prenantes de l'atelier culture de l'Agenda21 ont arrêté les attentes suivantes qui sont autant de jalons à tenir compte dans les propositions qui seront faites.

1) Le bois, comme vecteur de la transmission

a. Transformer un épisode malheureux en une opportunité artistique

L'abattage de ces huit arbres² a été provoqué par une maladie dont l'issue est fatale. Ils sont situés dans une peupleraie bordant la Seine et qui est le lieu de pique-nique et de promenades pour les Braytois mais aussi pour les visiteurs de passage³. **Cet épisode, triste pour la vie locale**, peut être dépassé en le transformant en un projet artistique partagé, ambitieux, d'utilisation des restes des arbres abattus (troncs, branches...). Il devra donner sens et une « seconde vie » à ces vieux compagnons de la ville.

² Ce sera aussi une interrogation, seule la coupe des arbres permettra de bien apprécier l'état dans lequel ils se trouvent. Ces éléments seront abordés lors de la rencontre sur place proposée dans le cahier des charges (voir planning).

³ Une aire pour les camping-cars est à proximité



b. Provoquer un moment de lien social

La réunion organisée avec les habitants, sur site, le 29 octobre dernier, a permis de valider le principe d'une transformation artistique et d'identifier quelques bonnes volontés intéressées par la démarche. Il s'agira ensuite de leur proposer de participer à un comité de pilotage, COPIL, organisation mixte associant des membres de l'atelier Culture et des personnes extérieures. Ce COPIL choisira les projets, en suivra le déroulé et vérifiera qu'ils respectent bien le cahier des charges.

Il pourra, régulièrement, rencontrer les artistes pendant le processus de création. Par ailleurs, le chantier artistique étant ouvert il sera aussi, probablement, l'occasion d'échanges et d'interactions avec les habitants, les curieux et les touristes qui s'arrêteront.

C. Créer les conditions pour sensibiliser

Nous proposerons aux écoles locales de participer aussi, selon leur rythme, en s'appropriant la démarche pour construire un projet spécifique, en assistant à la réalisation des œuvres, en découvrant les outils et moyens utilisés pour travailler le bois et en échangeant, soit sur place soit lors de moments à réaliser en classe, avec les artistes. Ce sera aussi l'occasion, plus générale, de les sensibiliser aux enjeux liés au bois, à la forêt et à l'usage que l'on peut en faire. Cela reste à préciser, mais nous imaginons que ces rencontres puissent être organisées sous forme d'« open class » mais aussi se dérouler dans les écoles.



2) Le bois, comme support de la création

Ce projet est une vraie opportunité de créer à partir d'un matériau vivant dont la durée de vie sera relativement « éphémère ». Cette concentration d'œuvres potentielles, fera de l'espace un lieu intéressant et original sur le territoire⁴. Le matériau, le contexte, la volonté politique donnent le cadre d'une ambition culturelle tout à fait originale devant permettre, à la fois, l'expression d'individualités et la cohérence d'un collectif.

a. Les ateliers ouverts (open class)

Au-delà de l'œuvre finale, ce qui nous intéresse plus particulièrement, c'est le processus de création qui doit permettre, tel que nous le concevons, de rapprocher les artistes avec les usagers et les curieux. Ces moments d'échanges font parties du cahier des charges que nous vous proposons. Ils doivent permettre les interactions et une meilleure compréhension du processus de création. Nous comptons aussi, beaucoup, sur la participation des classes primaires de la ville, d'autant que nous avons une forte habitude de collaboration à travers nos différentes animations.

⁴ Un lieu qui pourra être une destination potentielle



b. Un espace comme un musée extérieur

Nous proposons que cette production artistique soit agencée de telle manière que l'espace dédié soit privilégié et permette une déambulation culturelle tout en confortant l'usage qui en était fait avant (pique-nique, jeux extérieurs, flâneries...). Nous voulons ainsi conjuguer accessibilité et hospitalité et faire en sorte que les réalisations produites renforcent l'intérêt pour la ville⁵. La culture est ainsi considérée comme un élément dynamique de l'attractivité.

c. Une convergence avec d'autres manifestations locales

La ville a une vraie légitimité en matière culturelle. En effet, elle est en train de créer une résidence pour artiste, sur l'ancienne gare⁶, afin de renforcer l'offre d'accueil localement. Cette initiative s'inscrit dans celles prises localement depuis 5 ans (soutien au festival de Land'Art, plusieurs résidences régionales⁷, des animations régulières de collectifs d'artistes...). Par ailleurs, nous avons la chance de bénéficier d'animations récurrentes qui concourent à attirer un visitorat de plus en plus large (la foire annuelle, le festival de BD, le festival de musique, les Scènes Rurales...). Nous avons la conviction ainsi que ce projet nous permettra de mieux promouvoir la ville et ses atouts, de participer aux développements de sa notoriété mais aussi des activités locales.

⁵ Une étape loisir à proximité de Provins (1 million de visiteurs/an).

⁶ Elle est située juste à côté de la peupleraie

⁷ Une résidence a eu lieu ce printemps, animée par Enriqué Ramirez, dont le gros du travail est réalisé sur Bray (www.residence-artiste77.fr/enrique-ramirez).



III) Nos besoins

Nous sommes accompagnés par les principaux acteurs culturels du territoire⁸ pour travailler sur le cahier des charges de cet appel à projet et sur sa diffusion. Nous choisissons d'encourager les réponses de type « résidence » permettant à des artistes de s'immerger localement, le temps de la réalisation de l'œuvre. Nous aimerions, idéalement, avoir 8 artistes différents mais pouvons composer autrement⁹. Cela signifie que nous allons proposer une intervention limitée dans le temps (8 jours d'intervention maximum) qui devra être réalisée dans un temps imparti¹⁰.

1) Des intuitions :

= Quelques mots clés pour vous aider :

Mémoire, souvenir, Avenir, Transformation, La Seine, l'agenda 21, la transmission

= Un texte inspiré :

«Du platane aux passeurs, passants, pas surs

Entre le passeur et le pas sur, se trouvent une voyelle, un espace, une hésitation.

Entre le pas sur et le pas su, se trouve l'air des savoirs, des courants mémoriels ascendants ou descendants qui occupent l'esprit des glaneurs et des fanés.

Entre le ciel et la terre s'élancent ces platanes. Centenaires. Malades. Ils doivent être coupés.

Abattre un arbre, ce n'est pas rien. C'est un tout. Il faut savoir les regarder passer. Il faut pouvoir entendre le claquement sec du siècle qui tombe à terre, qui devenu copeau s'éparpille au vent. Il faut pouvoir passer à autre chose et au passé reconsidéré attirer les passants et les passeurs pendant que la Seine continuera de couler le long. »

Zaballin, chiffonnier des mots.

⁸ Act'Art, le service culturel du département

⁹ La réponse d'un collectif organisé est aussi attendue

¹⁰ Cette période de réalisation pourra être reconsidérée en cas d'intempéries et pourra être annulée en cas de circonstances exceptionnelles

2) Le planning de réalisation :

Lancement de l'AO	Visite sur site	Remise du projet	Choix du Copil	Début de la résidence	Interactions ¹¹ grand public	Rencontre enfants ¹²
1 ^{er} avril 2017	22 avril 2017 ¹³	22 mai 2017	31 mai 2017	1er juillet 2017 jusqu'au 13 juillet	L'été avec animations	A fixer avec animateurs centre de loisirs
Diffusion réseaux et partenaires		Mail / poste 23h maxi	Réunion Décision Communication		On communique, mais c'est informel	Idée d'échanger en amont pour qu'ils travaillent un sujet
Echanges avec le COPIL à tous moments						

¹¹ Les interactions seront imaginées et organisées collectivement avec les artistes retenus et les membres du Copil.

¹² Des échanges, en amont de la réalisation, seront pris par les membres du Copil et de l'atelier culture de l'Agenda21

¹³ De 14h à 18h



Les modalités techniques

Cet appel à projet est considéré comme une résidence ponctuelle, contrainte dans le temps, de manière à tirer le meilleur parti possible de son caractère immersif.

En amont de votre proposition, nous organisons une rencontre sur place afin de mieux saisir le site et les contraintes de réalisation. Des échanges sont aussi possibles et bienvenus. Il faut bien garder à l'esprit que nous ne connaissons pas la qualité de la matière première, le bois, tant qu'il n'aura pas été coupé. Cette incertitude est une des dimensions fortes du projet qui vous fera imaginer une œuvre première, celle que vous souhaitez réaliser, et une œuvre secondaire, de secours, en fonction de l'état réel du bois abattu. Les projets pourront préciser un arbre ou des arbres particuliers sans garantie d'attribution et devront également être pensés pour s'adapter à l'ensemble des arbres à travailler. L'œuvre finale devra être conforme en tout point au projet proposé et ne pourra subir des modifications qu'après accord avec le comité de pilotage.

La ville prend en charge l'hébergement, propose un forfait repas journalier, participe aux frais de transport et loue, le cas échéant, le matériel nécessaire pour la réalisation du projet (nacelle, tronçonneuse, scie...)¹⁴

La somme prévue par artiste est un de 1500 €¹⁵. Ce montant prend en compte le coût de la rémunération de l'artiste (toutes les charges, les taxes et cotisations d'embauche et de rémunération comprises) ainsi que les éventuels droits d'auteur pour l'œuvre ou les œuvres réalisées et pour la mission dans son intégralité.

Il est précisé que le cadre d'emploi le plus approprié est le régime général avec affiliation MDA ou AGESEA.

L'artiste estime ses besoins en coupe et outils dans sa proposition¹⁶.

¹⁴ Les besoins devront être estimés par l'artiste demandeur

¹⁵ C'est le budget total pour la réalisation, la restauration et les déplacements et frais divers

¹⁶ Le commanditaire prend en charge la location de matériels spécifiques (de type nacelle par exemple).



NB : Si, parce que le matériau de création, le bois, ne permet pas la réalisation du projet après analyse (nécessité de le détruire complètement), alors l'artiste devra faire une proposition alternative ou bien se retirer sans prétendre à aucun dédommagement,

Les propositions devront contenir les éléments suivants :

Chaque artiste devra envoyer son dossier sur CD, clé USB ou westransfer.com et devra s'assurer de la bonne réception de celui-ci. Tout dossier non retenu et envoyé par courrier sera retourné au candidat. Le dossier de candidature comprendra¹⁷ :

- note d'intention de l'artiste sur le projet
- dessins, croquis, montage numérique ou maquette de l'œuvre que le candidat souhaite réaliser
- une fiche technique précise et un descriptif détaillé de l'œuvre
- une photographie couleur ou noir et blanc de l'artiste qui pourra être utilisée en cas de sélection (catalogue ou exposition virtuelle)
- les photographies doivent être libres de droit et de bonne définition
- liste des besoins si nécessaire
- proposition d'action culturelle ou de médiation particulier si l'artiste le souhaite
- la fiche de candidature complétée et signée

¹⁷ Fiche de candidature jointe à compléter



- une fiche de présentation de l'artiste et de sa démarche qui servira de notice pour l'œuvre retenue dans le catalogue, d'une longueur n'excédant pas 1 000 signes.
- un RIB
- tout document qui semblera utile à l'artiste pourra également être joint

NB : Faute de la remise de l'ensemble de ces éléments, le dossier ne sera pas accepté.

Conclusion

La ville de Bray sur Seine prend un véritable pari en ces périodes de contraintes budgétaires fortes où, trop souvent, la logique gestionnaire de fonctionnement prend le dessus sur les projets. En effet, les élus ne souhaitent pas renoncer à ce qui fait, selon eux, l'essence même du bien vivre ensemble et qui participe à la promotion de la ville et de son dynamisme.

La production réalisée sera considérée comme un véritable musée, gratuit, dont le process d'élaboration et les partenariats feront l'objet d'une présentation spécifique. Nous souhaitons ainsi valoriser tous ceux qui auront participé à la démarche. Le musée pourra être éphémère, c'est le principe à intégrer dans le cadre d'une démarche de Land'Art.

Notre demande s'inscrit dans un esprit collaboratif privilégiant le gagnant / gagnant. Merci d'y porter votre attention.

Votre contact :

Julie TRIVIER j.triver@bray-sur-seine.fr 06.64.65.08.08